

1455 m^r. C. J. Nieuwenburgs. Achat d'un tabl. d. Hobbema.

MUSÉE ROYAL
de
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
d. Hobbema céd. au Musée
par m^r. C. J. Nieuwenburgs

N^o 1455.

Inventaire 2616

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.
		Documents vers dans l'ordre n ^o 2616 6 août 1881 Pauker



Ce tableau a fait partie
de la Collection Edmond
Higginson. (voir page
46 du Catalogue, par
Henry Artaria - Londres
1841.)
(voir également Smith)

Brux. 5 Février 1874

à Mr. le Ministre D^e
l'Intérieur

M^r Nicuwenhuys vient
à nous remettre un paysage
de Hobbema (Le bois de
Harlem) qui a particulièrement
attiré notre attention
par les brillantes qualités
que réunit cette œuvre capitale.

Mais n'ignorez pas, M^r le
Ministre, que les productions
de Hobbema sont excessi-
vement rares et que si
à de longs intervalles il
s'en présente dans les ventes
publiques, elles atteignent
souvent des prix considé-
rables.

L'absence de ce maître
dans nos Galeries a été pour
nous un sujet constant
de préoccupations et nous
avons vu, avec regret
que malgré les sacrifices
que nous étions disposés

à faire
~~à faire~~ il nous a
été impossible jusqu'ici de
combler une lacune aussi
importante

Nous ne pourrions
donc, M^{le} le Ministre, laisser
échapper l'occasion, peut-être
unique d'exercer la clémence
de l'État, d'une œuvre
~~œuvre~~ du célèbre paysagiste
Hollandaïs; nous nous
souvenons donc expressément
de conclure sous réserve
de notre approbation, l'achat
du tableau dont il s'agit
au prix relativement modéré
de 6000 francs

Nous avons la confiance,
M^{le} le Ministre, que cette réso-
lution recevra votre
assentiment et que vous
verrez bien statuer dans
un bref délai sur la
proposition que nous
avons l'honneur de

vous adresser.

Nous vous prions
M^{le} le Ministre, d'agréer

Le Président
Le Secrétaire. L. S.
Ry

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o _____

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

9 Février 1874

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1455

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer
que je vous autorise à acquérir, au
prix de soixante mille francs, le pay-
age d'Hobbema, qui vous a été offert
en vente par M. Stenunburg.

Agitez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

Dehou

À la Commission directrice
des musées royaux de peinture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1455

Bruxelles, 10 fév. 1874

à M^r. Nicuwenthuys,
Rue D'Anvers. 27.

Permettant d'être aux
proposants que nous lui
avons adressés, le Gouver-
nement vient de nous
autoriser à acquiescer au
prix de soixante-mille francs,
le Paysage d'Hoobema
représentant: le Bois de
Harlem, provenant de la
Collection Edmund Higgins
son, à Londres.

Nous vous prions
en conséquence, de vouloir
bien nous faire parvenir
conformément aux modèles
ci-joints, les contrats et
déclarations nécessaires
pour la liquidation de
votre proposal de la somme

Il faut déposer, le plus tôt
possible, cet ouvrage aux
M^{rs} 3^e

qui nous est due pour la
cession aux chemins de l'Etat
du bâtiment d'Hobbes
dont il est question ci-dessus

Agn. et M. l'asp. de
notre C^{on} distingué.

M. le Co-Directr.

Le Secrétaire.

MS
)

Je soussigné déclare qu'il lui est dû
par les Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique la somme de
soixante mille francs (60,000) pour
la ^{cession} ~~cession~~ d'un tableau peint par
Meindert Hobbema représentant un
paysage rue du bois de Harlem

Bruxelles le 10 février 1874

C. J. Nieuwenhuijs

De la présente Déclaration
s'élevant à la somme de
soixante mille francs.

Le Président
Le Secrétaire.
H. Nicot Louis Vallat

Entre Monsieur Louis Gallait président
de la Commission Directrice des Musées Royaux
de peinture & de sculpture de Belgique d'une part
et M^r C. J. Neuxenhuijs à Bruxelles d'autre part
il a été convenu ce qui suit:

M^r C. J. Neuxenhuijs déclare céder aux
dits Musées pour la somme de Soixante-
mille francs (60,000) un tableau sur toile
peint par Meindert Hobbema, ayant pour
sujet un paysage représentant le Bois
de Harlem. Ce tableau provenant de la
Collection Edmund Higginson Esq^r, mesure
94 Centim. de hauteur sur 1^m 27^e de Largeur

Le paiement de la somme sus mentionnée
aura lieu aussitôt après l'accomplissement
des formalités de la Comptabilité de l'Etat.

Fait en double Bruxelles le 10 Février

Le président

1874

Louis Gallait

Le second Contractant

C. J. Neuxenhuijs

Enregistré le 13 fév. 1874
A. J.

Bruxelles, 13^e fév. 1874

A Monsieur

M^{re} le Ministre
de l'Intérieur

Comme suite à votre
Dépêche Du 9 de ce mois,
N^o 11 des Bureaux, N^o 11,
nous avons l'honneur de
vous adresser, en double
explication, les pièces néces-
saires pour la liquidation
au profit de M. C. J.

Mieuvendings, d'une somme
de 6000 francs qui lui
est due en paiement d'un
tableau de Meindert Hobbema
(Le bois de Harlem) acquis
pour le Musée de l'Etat.

Cette dépense est imputable

crédit ordinaire Des Musées
(Ex. 1874)

Sur le # ~~crédit~~ ^{crédit} spécial des
Musées ~~ordinaire~~ ^{ordinaire} ~~des~~ ^{des} ~~musées~~ ^{musées}
à l'ordre de l'Etat 1873.

Vr. Le Président

Le Secrétaire.
H.

L. J.

Bruxelles le 14 Février 1874

Monsieur Stienon,

Selon vos desirs j'ai fait
enregistrer le Contrat de la
Vente du tableau d'Hobbema
que je vous retourne ci-joint
& veuillez agréer les compliments
Sincères de votre dévoué

C. J. Neuwirth
27 Rue d'Escau

à Monsieur Stienon

Secrétaire de la Commission
Directrice des Musées Royaux de
Belgique

N^o 1455

A Descriptive Catalogue
of the Gallery of
Edmund Higginson, Esq.
by Henry Artaria.

London
26. St. James's Street
1841

Page. 46. —

Catalogue de Smith
N^o 80

Du lundi 16 février. 1874

CHRONIQUE DES BEAUX-ARTS.

Le musée de Bruxelles possède un Hobbema! — Le prix des œuvres du maître au siècle dernier. — Leur valeur actuelle. — Le mystère de la vie d'Hobbema. — Le charme de l'inconnu. — Hypothèses ingénieuses. — Dates fournies par des documents authentiques. — Une partie du mystère subsiste. — Le sujet et la qualité de l'Hobbema du musée de Bruxelles. — Il est de l'année aux chefs-d'œuvre. Sa provenance. — Hobbema dans les musées de l'Europe. — Le premier don fait au musée de Bruxelles. — Un Jugement dernier de Crispin Van den Broeck. — Bel exemple à suivre.

Le musée de Bruxelles est au comble de ses vœux : il possède un Hobbema. Il y avait longtemps qu'il poursuivait de ses desirs et de ses enclères la possession d'un si précieux joyau, sans être parvenu à le conquérir. Une heureuse circonstance vient de lui permettre de combler la principale lacune de ses collections. Les Hobbemas sont si rares, qu'on s'estime heureux de ne posséder qu'un échantillon secondaire du maître dont l'existence a été un mystère sur lequel les investigations des historiens de l'art n'ont encore jeté que de faibles clartés. Le musée de Bruxelles n'en est pas réduit à cette satisfaction modeste, car la peinture dont il vient de s'enrichir est une page capitale, sous le double rapport de la dimension et de la qualité.

Ils auraient été bien inspirés ceux qui se seraient avisés, il y a un siècle, de collectionner les Hobbemas. On les avait pour rien en Hollande où le nom du grand paysagiste n'était guère connu et où l'on faisait peu de cas de ses œuvres; ils eussent admirablement servi les intérêts de leurs héritiers. En 1735 on vendit publiquement à La Haye deux pièces capitales du maître, l'une pour 40 florins, l'autre pour 70 florins. En 1739 un paysage d'Hobbema, avec figures de Lingelbach, fut payé 61 florins à Amsterdam, et en 1752 on en vit un autre adjudgé pour 13 florins dans la même ville.

Nul ne se souciait d'avoir des œuvres d'un peintre coté si bas. Aussi, lorsqu'on en possédait par hasard une de belle qualité, on s'empressait d'effacer la signature d'Hobbema pour lui substituer celle de Ruysdael. De tout temps il y a eu des tripoteurs de tableaux tout prêts à pratiquer ces faux que la loi n'atteint pas. Les prix d'Hobbema ont singulièrement augmenté depuis 1735. Lord Hatherton a payé trois mille livres sterling un Paysage boisé avec figures d'Adrien Van de Velde, dont il a refusé ensuite 160 mille francs; les *Petits moulins*, achetés 78 mille francs à la vente Van Saceghem, à

Bruxelles, ont été payés, quelques années après, 96 mille francs à la vente Patureau par un marchand de Berlin qui le revendit 105 mille francs à M. de Morny. Il y a deux ans une peinture de dimension assez restreinte fut acquise dans une vente d'Amsterdam, au prix de plus de 100 mille francs par sir Richard Wallace qui la disputait au musée de Bruxelles, et que son immense fortune met à même d'écarter tous les concurrents sur le terrain des enchères publiques. Il est inutile de multiplier davantage les citations; les quelques chiffres qui précèdent suffisent pour donner aux personnes qui ne vivent pas dans le courant des choses d'art une idée de la valeur actuelle d'Hobbema.

Le mystère qui couvre l'existence et les travaux de Meindert Hobbema nous semble ajouter un charme de plus aux œuvres admirables de ce maître méconnu de ses contemporains. On blâme avec raison les anciens biographes des peintres hollandais de n'avoir pas même cité le nom d'un tel artiste; mais s'ils nous avaient renseignés exactement sur les incidents de sa vie et sur les particularités de sa carrière, nous serions privés du plaisir causé par la recherche du mot de l'énigme piquante qui s'offre dans chaque tableau signé de son nom.

Dieu sait si les opinions variaient sur le lieu de la naissance d'Hobbema; était-ce la Frise, la Gueldre ou la Drenthe; était-ce Harlem, le village Middelhamnis, Bentheim, Dusseldorf, Hambourg ou Anvers, car chacune de ces provinces et de ces localités a été désignée comme sa patrie par des critiques qui soutenaient leur thèse à l'aide des meilleures raisons, cela va sans dire. Pour sortir de cette incertitude, des critiques ont essayé de remplacer les faits absents par des hypothèses plus ou moins probables et souvent ingénieuses. Ils se mirent à étudier les sites reproduits par le pinceau du maître, afin d'arriver à déterminer, par une comparaison avec la nature du sol de telle ou telle province, dans quel lieu il avait vécu et travaillé; ce qui donnait le lieu probable de sa naissance, car les peintres de la Hollande ne se sont guère écartés, en général, de la cité natale. C'est ainsi qu'un critique a démontré qu'Hobbema ne pouvait être originaire que de la Frise, et qu'un autre a prouvé qu'il devait avoir vu le jour dans la Gueldre. Si les résultats de ces investigations n'étaient pas toujours très-concluants, elles avaient beaucoup d'attrait pour les critiques qui intéressaient leurs lecteurs par de piquants aperçus, lors même qu'ils ne parvenaient pas à les convaincre.

On a beaucoup discuté également sur la date de la naissance de Meindert Hobbema : 1611 ou 1629, suivant les uns; 1630 ou 1635, selon d'autres. Des critiques ont relevé les dates inscrites sur tous les tableaux connus du maître, et basant leurs calculs sur des moyennes, ils fixaient approximativement les dates de sa naissance et de sa mort. Il y avait encore un certain attrait de mystère dans ces conjectures.

On en était là, lorsqu'il y a quelques années,

M. Scheltema, le savant explorateur des archives hollandaises, auquel on doit tant de précieuses découvertes sur les artistes de son pays, eut l'état civil d'Hobbema entièrement reconstitué par l'acte de mariage du grand peintre trouvé par M. R. Elsevier, archiviste de la ville de Leide, en visite de recherches au dépôt des archives d'Amsterdam. Il résulte de cet acte que Meindert Hobbema, étant âgé de 30 ans, épousa, le 2 novembre 1668, Alice Vinck de Gorinchem. Voilà la date de la naissance d'Hobbema décidément fixée : 1638; mais il n'en est pas de même du lieu. L'acte dit bien que le marié est d'Amsterdam; mais comme l'a fait remarquer M. De Brou, cela prouve qu'il résidait dans cette ville et non qu'il y était né. Il reste donc encore à soulever un coin du voile qui nous cache l'histoire d'Hobbema. M. Scheltema a pu préciser, à l'aide de documents authentiques trouvés postérieurement, la date du décès d'Hobbema qui mourut indigent en 1709; indigent, lui dont une œuvre se vend aujourd'hui un prix qui est presque une fortune? Nous n'avons pas d'aussi excellents artistes que nos pères; mais ceux que nous avons, nous les traitons mieux. S'il se rencontrait aujourd'hui un Hobbema, on ne le laisserait pas dans la misère.

Le paysage d'Hobbema dont vient de s'enrichir le musée de Bruxelles représente un intérieur de forêt traversé par une large route sinuée fuyant vers le fond; à droite une chaumière, dans un bouquet d'arbres, devant laquelle est un petit enclos où un voyageur fait rafraîchir sa monture; un paysan sort de la chaumière; près de là une femme puise de l'eau à une fontaine; au premier plan, du même côté, des broussailles de cette pittoresque facture familière à Hobbema; au fond une petite maison rustique noyée dans le feuillage. — A la gauche du premier plan, un superbe massif d'arbres robustes où la vue plonge et se perd; au bord de la route une femme assise, ayant près d'elle un panier et un bâton; plus loin, une maisonnette, avec un pignon en bois qui surplombe, surgit d'un taillis touffu. — Deux cavaliers montés l'un sur un cheval brun clair, l'autre sur un cheval gris, s'avancent, dans la direction du spectateur, au milieu de la route que traverse, devant eux, un paysan tenant un enfant par la main et se dirigeant vers la femme assise à gauche. Dans le lointain, au tournant de la route, deux paysans marchant vers le fond. Les figures sont au nombre de douze. D'après Smith (*Catalogue raisonné, etc.*), elles sont de Barent Gael, un des collaborateurs d'Hobbema pour cette partie accessoire de ses tableaux. Ces figures sont loin de valoir celles que Vande Velde, Wouwerman et Lingelbach ont exécutées dans d'autres paysages du maître. Il en est deux charmantes toutefois et qu'on peut, en toute sécurité, attribuer à Hobbema lui-même. Ce sont les paysans du fond qui sont peints dans la pâte et touchés de sentiment. Pour ces petits personnages, vus de dos et dans le lointain,

l'excellent paysagiste aura cru pouvoir se dispenser de recourir à un pinceau plus expérimenté que le sien dans le rendu de la figure humaine, et ce sont précisément les meilleurs du tableau.

Quant au paysage, il est digne en tout point d'Hobbema. Si ce n'est pas un de ces chefs-d'œuvre incomparables comme on en voit dans quelques collections d'Angleterre, c'est une superbe et magistrale peinture. Plus on la voit, plus on l'étudie, plus on l'admire. Les arbres sont magnifiques; les terrains, les broussailles, les taillis, les fabriques sont de ce faire merveilleux où l'art lutte véritablement avec la nature; la lumière est largement répandue; elle joue entre les massifs, glisse sur la route et projette des teintes dorées sur les fabriques. Les ombres sont fines et transparentes, principalement dans le petit enclos du premier plan, à droite, où règne une délicieuse fraîcheur. C'est avec raison que Smith qualifie cette œuvre de capitale : « *This capital picture...* etc. »

L'Hobbema du musée de Bruxelles est signé et daté de 1663. C'est la plus féconde et la plus brillante époque de la carrière du maître. Ignorant les dates de sa naissance et de sa mort, les rédacteurs des catalogues des musées de Berlin et de Vienne ont dit qu'il florissait en 1663. C'est de 1663 qu'il est daté les deux chefs-d'œuvre d'Hobbema, celui de lord Hatherton, dont M. Waagen a dit qu'il vaut à lui seul une galerie entière, et celui de M. Holford, une autre merveille. C'est un bonheur d'avoir un tableau de cette année-là.

Nous avons déjà dit que le paysage d'Hobbema était une œuvre capitale par ses dimensions autant que par son mérite : il mesure 93 centimètres en hauteur et 1 mètre 26 centimètres en largeur. Il faisait, en dernier lieu, partie d'une collection anglaise, de celle de M. Edmond Higginson. M. H. Artaria, auteur du catalogue descriptif de cette riche galerie, imprimé en 1841, fait connaître que le tableau en question (qu'il intitule *le Bois de Harlem*) fut enlevé subrepticement de la collection royale de Copenhague, pendant les désordres qui furent la conséquence du bombardement de cette ville en 1807. Transporté en Angleterre, il a fait successivement partie des collections Hill, Chalmondeley et Higginson. C'est, sans doute, sur la foi d'un ancien document, faisant allusion à notre tableau, que M. Ch. Blanc a dit, dans l'*Histoire des peintres de toutes les écoles* : « C'est en Angleterre, en Hollande, en Danemark qu'il faut aller chercher les Hobbema. » — A Bruxelles que se trouve aujourd'hui l'Hobbema qu'il fallait aller chercher à Copenhague. Il a été cédé à notre musée par M. Nieuwenhuysen, qui a formé la magnifique collection du feu roi de Hollande et de tant d'autres.

La plupart des musées de l'Europe envieront la précieuse acquisition que vient de faire celui de Bruxelles. Ce n'est pas, en effet, dans les galeries publiques du continent que se trouvent les productions capitales du maître. Elles sont en Angleterre où, il faut bien le reconnaître, on a

apprécié l'immense mérite du paysagiste hollandais, avant qu'on lui rendit justice ailleurs et même dans son pays. Pour ne citer que les grandes collections, il n'y a qu'un seul Hobbema dans chacune des galeries suivantes : Vienne, Berlin, Munich, Saint-Petersbourg. Le musée de Dresde, où toutes les écoles sont si admirablement représentées, n'a pas d'Hobbema; celui de Copenhague n'en a plus. Le Louvre en a deux : un de qualité médiocre et un fort beau acquis récemment. Le musée d'Amsterdam ne possédait pas d'œuvre du maître, lorsqu'il y a quelques années, il s'est enrichi, par suite d'une généreuse donation, de la précieuse collection de M. Dopper, de Dordrecht, où il s'en trouve un de qualité exquise. En Angleterre, sans parler des galeries privées, l'acquisition de la collection Robert Peel en a donné trois superbes à la *National Gallery*. On n'en compte pas moins de cinq dans la collection de sir Richard Wallace, transformée en un musée public par cet heureux possesseur de trésors inestimables. Le musée de Bruxelles est donc aujourd'hui, relativement à Hobbema, au nombre des galeries publiques les plus favorisées. Si nous sommes bien informés, ce musée exposera l'œuvre capitale dont il vient de s'enrichir dès qu'on aura remplacé par un cadre approprié à son importance la bordure mesquine dans laquelle il est arrivé d'Angleterre. La coquetterie n'est pas moins permise aux beaux tableaux qu'aux jolies femmes.

Le musée de Bruxelles a fait tout dernièrement une acquisition qui n'est pas un événement comme celle de l'Hobbema, mais qui ne laisse pas d'être fort intéressante. Et encore avon-nous raison de dire que ce n'est pas un événement? C'en est un au contraire, car il s'agit d'une donation, la première qu'ait reçue le musée de Bruxelles depuis qu'il existe. Faisons tout de suite connaître le nom du donateur : c'est M. le comte de Buisseret de Blarenghien, décédé il y a peu de jours et qui, par disposition testamentaire, a légué au musée un tableau de Crispin Vanden Broeck, peintre Malinois de naissance, Anversois d'éducation, élève et imitateur de Frans Floris. Le musée n'avait rien de cet artiste; l'œuvre distinguée qui vient de lui être léguée comble une lacune dans la série des peintres de l'école flamande, série qu'il importe d'avoir aussi complète que possible et où l'on est fondé à faire entrer, à titre de documents historiques, des productions d'artistes d'un ordre secondaire.

Le sujet du tableau de Crispin Vanden Broeck est le *Jugement dernier*. C'est également par un *Jugement dernier*, provenant de la collection Van Erborn, qu'il est représenté au musée d'Anvers; mais la composition n'est pas la même dans les deux tableaux. Moins riche, moins compliquée dans celui du musée de Bruxelles que dans l'autre, elle est mieux ordonnée. Les dispositions générales sont celles qui étaient usitées pour les sujets traités, par tant de peintres de l'époque, sous des formes sinon absolument identiques,

du moins ayant beaucoup d'analogie : au sommet, Jésus-Christ assis sur un arc-en-ciel, les pieds posant sur un globe; à sa droite, des anges portant la croix et des saintes, parmi lesquelles Véronique, Madeleine et Catherine; à sa gauche, Moïse, les patriarches et les apôtres. A la partie inférieure du tableau, d'un côté les justes conduits au séjour céleste par des anges; de l'autre, les réprouvés tourmentés et précipités dans l'enfer par les démons.

Le *Jugement dernier* était également un sujet affectionné du maître de Crispin Van den Broeck, de Frans Floris, qui l'a traité dans différentes compositions dont le musée de Bruxelles possède la principale. C'est de Rome, où il étudia particulièrement les œuvres de Michel Ange, que Frans Floris a rapporté sa prédilection pour la donnée dont le maître florentin a fait son chef-d'œuvre de la chapelle Sixtine. Les peintres des anciennes écoles ne se souciaient guère de la nouveauté; ils traitaient les mêmes sujets que vingt autres avant eux et presque de la manière, se bornant à changer, avec quelques épisodes, le mode d'exécution.

Crispin Vanden Broeck s'est montré habile dessinateur et peintre excellent dans son *Jugement dernier*; la tonalité de ce tableau rappelle celle des meilleures peintures de Frans Floris; elle est claire et brillante. La plupart des figures sont peintes en manière d'esquisse, dans des tons très-fins et très-transparents, laissant à chaque instant le panneau percer sous des teintes légères. C'est véritablement une œuvre de coloriste. Le tableau est signé, sur le bord d'une pierre tombale *Crispian Pinsit* (sic). Quant à la date il est difficile de la préciser exactement. Cela paraît être 1560; mais le zéro est mal formé : à la rigueur il se pourrait que ce fût un 6 ou un 9. Si c'est 1560, le *Jugement dernier* de Crispin Vanden Broeck est antérieur à celui de Frans Floris que possède le musée de Bruxelles, celui-ci étant daté de 1566. Dans tous les cas, il précède d'au moins deux années le *Jugement dernier* du même artiste qui se trouve au musée d'Anvers et qui porte le millésime de 1571. Quoi qu'il en soit, c'est une page intéressante comme œuvre d'art et comme pièce historique.

Crispin Vanden Broeck n'était pas le premier venu. Un grand nombre de ses compositions ont été reproduites par les premiers graveurs de son temps : Jean Sadeler, Jérôme Wierix, Crispin de Passe et Jacques de Cheyn. Lui-même a beaucoup gravé. Sa fille et son élève, Barbe Van den Broeck, habile à manier le burin, a exécuté une estampe excellente d'après le *Jugement dernier* du musée d'Anvers.

En léguant au musée de Bruxelles, le tableau de Crispin Vanden Broeck, le comte de Buisseret a donné aux amateurs un exemple qui sera suivi, il faut l'espérer. Ne restons pas éternellement au-dessous des pays voisins où l'on voit les collections publiques s'enrichir de dons faits par les particuliers.